

Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230
☎ 04 66 48 25 24

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 048-214800567-20260703-DE2026_35-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 03/07/2026
date de convocation : 26/06/2026

n° de délibération : DE2026 - 35

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 11
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
Désignation d'un correspondant Défense

Le trois juillet deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice VIDAL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BOUDON Edith	X		
BRÉMOND Martine	X		
DE ALBUQUERQUE Elodie	X		X
ETTON Catherine	X		
FAUCOMPRÉ Stéphane	X		
LUSSON Jean-Jacques	X		
NOUET Lionel	X		
PALMIER Yannick	X		
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement général du Conseil Municipal il convient de procéder à la désignation d'un correspondant Défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DÉSIGNE en qualité de correspondant Défense :

- M. Fabrice VIDAL, membre titulaire
- M. Jean-Jacques LUSSON, membre suppléant

Le secrétaire de séance,
Elodie DE ALBUQUERQUE

Le Maire,
Fabrice VIDAL

Le Maire certifie sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr